

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/21.../ T / 2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PALAIS PRESIDENTIEL DE GITEGA ET LA CONSTRUCTION DE LA BUANDERIE DU PALAIS PRESIDENTIEL SIS A KIRIRI (BUJUMBURA).

Date de publication: Le 12...3.../2017

Date d'ouverture des offres: Le 17...4.../2017

Objet

1. Le Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de Réhabilitation du Palais Présidentiel de GITEGA et la construction de la Buanderie du Palais Présidentiel sis à KIRIRI. Les travaux consistent : A la Réhabilitation du Palais Présidentiel de GITEGA et la construction de la Buanderie du Palais Présidentiel sis à KIRIRI.

Financement du marché

2. Le Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement a obtenu du Gouvernement du Burundi un financement pour la réalisation des différents projets. Une partie de ces Fonds sera utilisée pour les travaux de Réhabilitation du Palais Présidentiel de GITEGA et la construction de la Buanderie du Palais Présidentiel sis à KIRIRI.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Publication Nationale (AAON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché constituent un (1) seul lot.

5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de deux (2) mois calendrier. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

6. Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

Conditions de participation

7. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales qui participent à titre individuel et possédant les capacités juridiques techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

8. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

9. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat du Secrétaire Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics et Equipements sis Avenue de la Liberté Ex building des Finances 1860, Tél 22 253 571, Bujumbura –Burundi, moyennant paiement d'un montant non remboursable de CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (100.000FBU) à verser, sur le N° de compte N° 1101/001-04 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction de la Planification et de la Gestion Immobilière (DPGI), en mentionnant la

Handwritten signature or mark in blue ink.

référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 17.

Réunion d'information et/ou visite de site

11. Une visite guidée du site est prévue. Elle aura lieu en date du 30...3.../2017 à partir de 10 heures sur le site.

Présentation de l'offre

12. Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule offre pour le présent marché. Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

13. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de DEUX MILLIONS de FBU (2 000 000 FBU). Elle sera sous forme de garantie bancaire. Les chèques de banques ou les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

14. Les offres devront être soumises au Secrétariat du Secrétaire Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement sis au Building des Finances, 6^{ème} étage, bureau 628, Tél. : 22 253 571

15. Les offres doivent être accompagnées des bordereaux d'achat du DAO attestant le paiement d'un montant de 100 000 FBU mentionné au point 9 et portant le numéro du marché. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Validité des offres

16. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendriers à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

17. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 17...4.../2017 avant 10 heures locales

18. Toute offre présentée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

19. Les offres seront ouvertes le 17...4.../2017 à 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP.

Critères de qualification

20. Les exigences en matière de qualification sont spécifiées dans le Règlement particulier d'Appel d'Offres.

Fait à Bujumbura, le 13...03.../2017

LE SECRETAIRE PERMANENT ET PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS AU MINISTERE DES TRANSPORTS,
DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'EQUIPEMENT

Ing. Déogratias MBABAREMPORE

